





COMMUNIQUÉ

# CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES QUÉBÉCOISES 2024

## La CCIM et la FCCQ demandent d'appliquer un filtre « Régions et PME » au prochain budget

**Montréal, le 24 janvier 2024 –** La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins appuie la démarche de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui publie aujourd'hui ses recommandations à l'intention du ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, en vue de l'élaboration du budget 2024-2025.

Le mémoire prébudgétaire de la FCCQ adressé au gouvernement du Québec, peut être consulté **via le lien suivant :** <a href="https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2024/01/Memoire-FCCQ-Prebudgetaire-Quebec-2024-2025-VF.pdf">https://www1.fccq.ca/wp-content/uploads/2024/01/Memoire-FCCQ-Prebudgetaire-Quebec-2024-2025-VF.pdf</a>

Parmi ses priorités pour 2024-2025, le gouvernement devrait prioriser l'allégement du fardeau fiscal des PME, la stimulation de l'investissement des entreprises et du repreneuriat, puis l'accroissement des efforts en matière de développement territorial et d'accès aux régions québécoises.

« Les prévisions économiques pour 2024, voire les années subséquentes, annoncent des défis importants pour nos PME et pour nos régions. Nous devons serrer les rangs et leur offrir le soutien nécessaire, en appliquant un 'filtre régions' à nos politiques publiques », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

## Alléger le fardeau fiscal des PME pour les aider à traverser la tempête

La FCCQ rappelle que l'inflation a été plus forte au Québec qu'ailleurs au Canada en 2023, et les pénuries de main-d'œuvre y sont plus marquées. Pour le milieu d'affaires québécois, le gouvernement devrait atténuer les impacts négatifs de la conjoncture actuelle par des mesures d'allégement fiscal. Le rehaussement du plafond des affaires de la *Déduction pour petites entreprises* de 500 000 \$ à 1 M \$, puis l'instauration d'une exonération de cotisation des employeurs au *Fond des services de santé* pour la première tranche de 1 M \$ en masse salariale des PME, pourraient constituer des mesures hautement bénéfiques pour les entreprises.

#### Soutenir l'investissement des entreprises et le repreneuriat

La FCCQ et la CCIM plaident en faveur d'un déploiement plus rapide des 500 M\$ sur cinq ans en capital de risque prévus dans la *Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation (SQRI*<sup>2</sup>). De manière à encourager la régionalisation des investissements, une part de ces fonds pourrait également être dédiée spécifiquement à la capitalisation de fonds privés établis à l'extérieur de la grande région de Montréal.

« Un soutien additionnel devra être aussi offert à nos repreneurs. La relève entrepreneuriale et le transfert d'entreprises sont des défis structurels dont l'importance croît d'année en année, et qui revêtent une importance particulière pour nos régions. Les besoins financiers pour y faire face sont conséquents, et le gouvernement peut et doit en faire plus », a conclu Charles Milliard.







## L'accès aux régions demeure un frein au développement du Québec

La capacité d'investir des entreprises régionales dépend de la prévisibilité de leur accès à l'énergie et aux infrastructures. Le financement public de nouvelles lignes de transport d'électricité gagnerait ainsi à être renforcé, puis le Programme d'aide au développement du transport collectif, bonifié. Élargir le Programme d'accès aérien aux régions (PAAR) à toutes les liaisons régionales serait également porteur.

« Pour l'économie de nos régions, l'accès à la main-d'œuvre et la capacité de la loger sont des défis majeurs. En 2024, le gouvernement devrait mieux arrimer l'immigration économique aux besoins et aux capacités d'intégration régionaux. Il faudrait aussi stimuler la mobilité interrégionale de la main-d'œuvre, en éliminant les barrières normatives qui la limitent, puis l'offre régionale de logements locatifs et en copropriété, en réduisant le nombre d'autorisations et les délais nécessaires pour construire », a poursuivi M. Milliard.

# À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de près de 120 chambres de commerce et plus de 1000 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

## À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM)

La CCIM est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la région de Lanaudière et représente fièrement plus de 800 membres actifs. Sa mission a pour objectif de RAPPROCHER, CONNECTER, INFORMER, INSPIRER et REPRÉSENTER les gens d'affaires dans le but de créer une effervescence économique dans la MRC les Moulins. Elle offre à ses membres des activités de réseautage, formations, conférences et différents services reliés au développement économique et social de sa région.

-30-

#### Renseignements:

### **Alex-Sandra Thibault**

Vice-présidente, communications Fédération des chambres de commerce du Québec C. 514 262-6863 alexsandra.thibault@fccq.ca

## Audrey-Ann Hurtubise-Gauthier

Responsable des communications et du marketing Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins Tel : 450 966-1536 poste 224 audrey-ann@ccimoulins.com